



VILLE DE TRITH SAINT LEGER

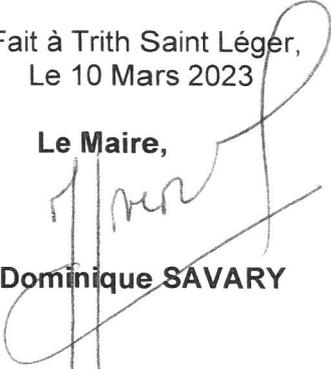
Conseil Municipal
du 9 Mars 2023

◆ Liste des délibérations

| N° | DESIGNATION | SENS DU VOTE |
|-----|---|--------------------------------|
| 001 | Motion : Une bonne retraite, c'est nécessaire, possible et efficace | Unanimité |
| 002 | Soutien au peuple Turc et Syrien – Subvention exceptionnelle | Unanimité |
| 003 | DOB 2023 – Rapport sur les Orientations Budgétaire | Majorité absolue (4 contre) |
| 004 | Création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (Responsable du service financier) | Unanimité |
| 005 | Création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (Educateur des activités physiques et sportives) | Unanimité |
| 006 | Paiement des congés payés non pris pour un agent titulaire en maladie puis départ en retraite | Unanimité |
| 007 | Election d'un membre représentant de la collectivité territoriale au Comité Social Territorial (C.S.T.) et à la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F.S.S.S.C.T.) | Unanimité |

Fait à Trith Saint Léger,
Le 10 Mars 2023

Le Maire,


Dominique SAVARY

